le Cactus agathois

Périodique d'informations agathoises

N°18

0,50 €
FEVRIER 2013

L'edito

L'explosion de la délinquance en fin d'année réduit à leur juste valeur les affirmations du maire selon laquelle elle serait maîtrisée. Les statistiques désastreuses sur le chômage complètent le tableau. L'accélération des fermetures de commerces en centre-ville signe le néant de l'action municipale dans un quartier de plus en plus sinistré. Et le reste de la ville ne se porte pas beaucoup mieux. Bref les atouts exceptionnels de notre ville en termes de situation sont gâchés par une équipe municipale qui n'est pas à la hauteur. Et l'opposition n'a pas joué son rôle, à part quelques individualités. D'où l'importance de choisir dès à présent, pour prendre la relève, des femmes et des hommes différents et non des élus qui vont en conseil pour faire de la figuration muette. Bref, des élus compétents capables de travailler vraiment les dossiers en concertation avec les Agathois, des responsables municipaux animés, non pas par leur intérêt personnel, mais par l'intérêt des Agathois.
En démocratie, dans une ville de 24 000 habitants, cela se trouve !

L'équipe de rédaction

Directeur de la publication :
Pierre ANTONMATTEI
Dépôt Légal : Avril 2009
Date de parution : Février 2013
N°ISSN : en cours
Pour tous vos courriers, écrivez-nous à :
Le Cactus Agathois
3, rue de la Maitrise - 34300 Agde
ou par mail :
lecactusagathois@hotmail.fr
Tél. 04 67 21 23 25
Imprimé à 15000 exemplaires sur papier recyclé
Cyclus par FM Graphic - 34130 MAUGUIO

Agde, impunité pour les voyous ?

Notre maire ne cesse de se targuer d'avoir assuré la sécurité dans notre ville. Par exemple, dans une récente revue municipale en prétendant avoir fait du Cap d'Agde « la station la plus sûre de France ». Et aussi devant les nouveaux Agathois, avant Noël au Moulin des évêques, où il a vanté la sécurité en Agde et dit monts et merveilles de ses caméras municipales… Ce qu'il n'a pas dit, et malheureusement les nouveaux Agathois vont vite le constater, c'est qu'Agde, avec 176 faits constatés pour 1000 habitants, détient le record de la délinquance dans notre département.
La réalité, y compris très récente, est totalement contraire aux propos lénifiants du maire ! Déjà, cet été, on a vu des voitures vandalisées et même une criblée de coups de feu au Cap d'Agde. Peu après, un cambriolage au Grau, qui a fait du bruit. Et en fin d'année, quel festival ! Trois cambriolages en 10 jours pendant les fêtes contre trois commerces bien connus dans la vieille ville, à 200 mètres du poste de police mixte (municipale/nationale) ! Au camp naturiste, dans la nuit du 4 au 5 janvier, une bonne demi-douzaine de voitures vandalisées et à moitié détruites… Et le soir même des vœux de la municipalité, le 11 janvier, juste après que le maire ait vanté la sécurité de la ville, à 500 m de là, rue de Metz, deux voitures de particuliers ont flambé, suite au dépôt d'un engin explosif. Et le lendemain, encore deux voitures brûlées près de la rue Lucien Petit (accident, vraiment ?).
Grotesque ritournelle habituelle de la municipalité, les bandes « venues d'ailleurs ». Or tout dans le mode opératoire de ces méfaits indique que l'essentiel de la délinquance est agathoise, celle de dizaines de jeunes d'abord déscolarisés, puis laissés à la dérive et basculant finalement dans la délinquance (casses et trafic de drogues), le tout dans un climat d'inertie et de permissivité municipale… Car la police municipale, dont c'est le métier de faire de la police de proximité, ne semble bizarrement pas les voir…. A vrai dire, quand on a un peu de

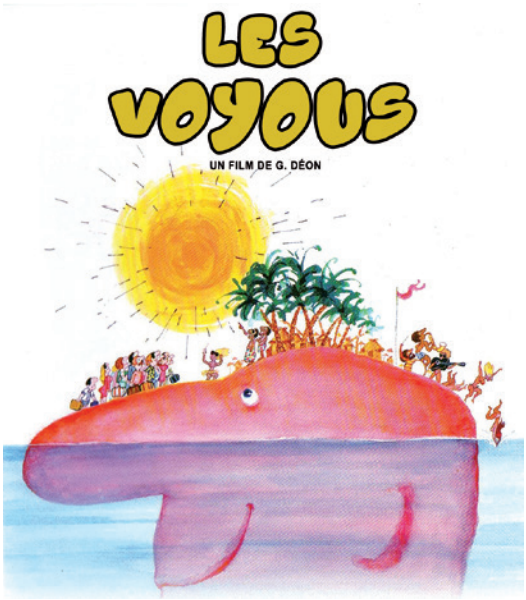

mémoire, on se rappelle l'épisode grotesque - il y a un an - de ce membre de la police municipale, qui semblait se consacrer davantage à faire des photos de jeunes femmes assez dénudées qu'à son travail de surveillance des images produites par les caméras. Et un an avant, l'épisode du camion de la mairie qui servait à des trafiquants de drogues à faire leur petit business, ce n'était pas mal non plus…
C'est donc à la naissance d'une véritable pègre à laquelle nous assistons sous nos yeux, qui, petit à petit, installe dans cette ville un environnement mafieux. Assez souvent – nous avons beaucoup de témoignages là-dessus - des policiers municipaux disent, notamment au centre-ville, aux habitants qu'ils devraient déménager et changer de quartier. Mais ces propos sont la négation même de la République ! Cambriolages, incivilités, insultes, bagarres, dégradations de biens, empiètements sur la chaussée, et maintenant voitures brûlées ! Voilà ce que doivent supporter sans arrêt les Agathois et ils en ont par-dessus la tête !

PA

Budget 2013 : rideau de fumée et folie des grandeurs

Comme d'habitude, le maire a brossé au conseil municipal de décembre un tableau idyllique de la situation : dépenses limitées, autofinancement en hausse, endettement maîtrisé, niveau d'investissements jamais atteint et maintien du taux d'imposition au niveau antérieur.

Le maire prétend avoir stabilisé les impôts depuis 5 ans : oublierait-il la suppression de l'abattement général sur la taxe d'habitation qu'il a fait voter en 2009 ? Résultat, une augmentation d'impôt automatique de 15 % pour tous les contribuables Agathois ! Et de 2007 à 2013, le produit des taxes d'habitation et taxes foncières levées par la ville est passé de 27,9 millions d'euros (46,5% des ressources) à 35 millions (53,5 % des ressources), soit plus de 5 % d'augmentation par an !

Un endettement maîtrisé ? Il est en fait dissimulé par « l'oubli » des dettes transférées à la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, payées pour l'essentiel par les Agathois. Malgré cela, l'endettement de la ville est passé de 57 millions en 2007 à 68 millions d'euros en 2013. La prévision d'emprunt pour 2013 est passée, sans justification, de 10 à 14,4 millions d'euros entre le 29 novembre (débat d'orientation budgétaire) et le 19 décembre 2012 (budget primitif). Pourquoi se gêner, d'autant qu'il n'y a plus de délégation d'adjoint aux finances ! Si encore impôts et emprunts servaient à financer des équipements utiles, on comprendrait mais ce n'est pas le cas !

Sur l'impact des finances de l'agglo sur la ville, seule explication donnée : « Vous avez le rapport sous les yeux ». Alors que la présentation publique du rapport d'activité de l'agglo est une obligation pour le maire président de l'agglo et les élus au conseil de l'agglo. Ces derniers avaient - on l'espère - ce rapport sous les yeux; mais les Agathois qui se trouvaient dans la salle n'avaient sans doute qu'à se munir de jumelles ou de télescopes géants…

Un niveau d'investissement sans précédent ? 21 millions annoncés pour 2013 contre 24,5 en 2007. En revanche, ce qui est sans précédent, c'est l'absence d'investissement au centre-ville, sauf une réfection de voirie… Et pour couronner le tout, le déficit faramineux du centre aquatique ! Dès que cette affaire a été lancée, le Cactus Agathois vous a prédit que son fonctionnement coûterait bien plus cher que les 800 000 euros annoncés ! Nous y sommes avec un budget de fonctionnement proche de 2 millions d'euros, qui n'est couvert qu'à moitié par les recettes ! Et notre édile de bredouiller « qu'on allait résorber, aller vers du mieux »… Quant au coût de construction, rappelons qu'il est passé de 8 à 22 millions, à coup sûr « non résorbables » ! ***Antoine Allemand***

Santé des Agathois, maire absent…

L'Agence régionale de santé (ARS) a donné l'agrément pour un service d'urgence à la clinique privée de Pézenas, au détriment de l'hôpital d'Agde, ouvert depuis cinq ans et qui n'en a toujours pas. Pourtant, la taille de notre ville, celle du canton ainsi que la masse de la population estivale justifieraient amplement l'ouverture d'un tel service à Agde. A ce propos, notre maire, qui est aussi président de l'agglo Hérault Méditerranée, qui comporte la commune de Pézenas parmi ses membres, pouvait-il ne pas être au courant ? A-t-il fait quelque chose pour empêcher cette décision ? Poser la question, c'est y répondre…

Pétition sur : www.petitionpublique.fr - Rubrique Santé - Social

Bientôt du béton partout ?

Malfato, méfiance !

Notre maire a une idée fixe, densifier Agde au maximum, mais jusqu'ici l'administration d'Etat a tempéré ses ardeurs. C'est en effet contraire à l'intérêt des Agathois, dans une ville qui, chaque été, étouffe en termes de circulation. Au Cactus, nous ne sommes pas contre le développement de la ville, mais de façon réfléchie et intelligente, le contraire de ce qui se fait.

Dernièrement, le maire a jeté son dévolu sur le quartier de Malfato, où il veut construire 1000 logements. Sans donner aucune justification de ce chiffre ! La zone est encore assez boisée, avec pas mal de propriétaires de pavillons. Après avoir essayé de les convaincre de vendre leurs biens aux promoteurs, en raison des contraintes dues au caractère submersible d'une partie de cette zone, le maire a fait machine arrière. Lors d'une réunion le 20 décembre dernier, il a réaffirmé vouloir construire 1000 logements (dont 25% de logements sociaux car la loi l'y oblige) tout en promettant qu'aucun propriétaire ne serait lésé ou dépossédé contre son gré d'une partie de sa parcelle. Mais avec 1000 logements, ces promesses sont irréalisables. Des propriétaires seront obligés de céder une partie de leurs terrains et pas mal d'entre eux verront pousser des immeubles de plusieurs étages devant leur jardin, ce qui dévalorisera leurs biens.

Naturellement le maire insinue que la nécessité de construire des logements sociaux va conduire à léser les propriétaires de Malfato, ce qui est inexact. C'est parce que, depuis des années, il n'a pas fait grand-chose en matière de logements sociaux (la ville est à 5,51% alors que la loi fixe un objectif de 25%), que le préfet a mis la ville au pied du mur. Mais il est tout-à-fait possible de faire des logements sociaux en les répartissant dans toute la ville. La tactique du maire, assez démagogique, consiste d'une part à faire croire que l'obligation de faire des logements sociaux oblige à bétonner tout Malfato, d'autre part à poser l'équation : logements sociaux = délinquants. Or ceux qui ont le plus besoin de logements sociaux en Agde (vu le prix du m2, le plus élevé du département), sont les jeunes Agathois qui veulent s'installer, les personnes âgées qui, à leur retraite, subissent une perte de revenus sensible et même de nombreux adultes aux revenus modestes. Bref, Agathois du quartier Malfato, ne croyez surtout pas les promesses du maire, organisez-vous pour vous défendre, et surtout pas sous l'égide de ses comparses, sinon vous serez les dindons de la farce !

Dominique Antonmattei

MIRABEL(LE) ET TAIS TOI ...

L'« Espérance » récupérée... dans tous les sens du mot...

Il a fallu un culot d'enfer à notre municipalité pour se glorifier, comme elle l'a fait, d'avoir in extremis « sauvé » le bateau du même nom, d'une valeur historique incontestable, car construit en 1881. C'est en effet surtout grâce à l'action de bénévoles obstinés qu'on doit cette heureuse issue, et surtout pas à la municipalité qui a laissé pourrir ce bateau dans l'Hérault pendant 3 ans sans rien faire, ce qui a fortement contribué à son délabrement, donc au coût prévisible de sa restauration !

Le Grau d'Agde plus très policé...

Le chantier de réhabilitation du front de mer au Grau se poursuit cahin-caha en se rabougrissant de plus en plus par rapport au plan initial. De surcroît, nous avons relevé une décision particulièrement stupide. Alors que la majorité des problèmes de sécurité publique se situent sur la plage en été, le poste de police municipal, qui se trouvait en bord de mer, va se trouver déplacé plus à l'intérieur. Il y en a qui vont être contents, à savoir les pickpockets et autres voyous qui vont pouvoir encore plus librement se livrer à leurs petites activités…

Leçon de gestion pour les nuls...

Intéressante la récente déclaration, devant l'équipe municipale et en plein conseil, de Thierry Nadal, l'adjoint au maire qui a récemment démissionné de ses fonctions, tout en restant conseiller municipal. Il réclame « la transparence que nous devons à nos concitoyens », « une nouvelle gouvernance alliant rigueur et pédagogique », « la traçabilité de l'argent public », etc., pour conclure « souhaitons que cette nouvelle démarche démocratique devienne réalité ! ». Dont acte ! Les nuls sont restés bouche bée…

Marché de Noël, bouillon intégral

Le marché de Noël, dont la municipalité s'était gargarisée, s'est avéré un fiasco intégral et, à vrai dire, rien d'étonnant. Comment peut-on faire un marché qui profite aux commerçants concernés sur une durée de quatre jours ? Et comment a-t-on pu disposer les chalets en file indienne de deux rangées, la deuxième faisant face à des murs ? Bref, du n'importe quoi, comme souvent avec notre brillante municipalité !

Révision des listes électorales, vigilance requise...

Les listes électorales révisées viennent de sortir. Comme au Cactus, nous ne sommes pas tombés de la dernière pluie, nous allons tout vérifier de A à Z, afin d'éviter à l'avenir qu'on maintienne inscrits des électeurs qui depuis longtemps n'habitent plus Agde, ou qu'inversement on raye prématurément des électeurs n'ayant pas quitté Agde, etc…

Franc comme un âne qui recule...

Au dernier conseil municipal, le maire, du bout des lèvres, a tourné casaque sur son projet d'implanter trois boites de nuit sur la plage Richelieu, vu le tollé que ce projet scélérat a suscité auprès des résidents proches de la plage, appuyés par notre journal. Ce n'était qu'un simple projet, paraît-il... En revanche, toujours rien sur la destination finale desdites boîtes de nuit…

Bizarre, bizarre...

Notre maire comptait exproprier une parcelle cadastrée section HX numéro 0026, sur la rive droite de l'Hérault au lieu dit « Bousquet de Col et Magdela ». S'étendant sur 14 478 m², elle appartient à un couple d'Agathois, qui refuse car le prix proposé est misérable (8830 euros !). Pourquoi diable le maire veut-il cette parcelle en zone inondable, donc non constructible ? Le prétexte, dans le document municipal, est « la volonté de protéger un espace naturel sensible… en vue d'assurer sa conservation et son ouverture au public » pour « promouvoir un projet pédagogique viticole ». Assez fumeux... Notre maire, qui couvre Agde de béton en permanence, serait-t-il pris d'une passion pour la verdure et la viticulture ? Très attendrissant, les larmes nous en coulent des yeux… A propos, cet accès au public, gratuit ou payant ? Et si c'est payant, qui va être l'heureux gestionnaire de ce parc d'attraction dont le terrain n'aura quasiment rien coûté ? Les paris sont ouverts…

Flashez ce code avec votre portable et retrouvez-nous sur :
www.lecactusagathois.com

COURRIER DES LECTEURS

Pour rehausser leurs concessions les plagistes n'hésitent pas a déplacer des tonnes de sable a coup de pelleteuses et bulldozeurs, créant ainsi d'énormes bassines qui se remplissent d'eau dès qu'il pleut ou qu'il y a des vagues, du coup disparition d'une grande partie de notre plage Richelieu qui était si belle. Est-il possible d'arrêter ce massacre?

LT

Naufrage de Brescou...

Longtemps, le fort Brescou fut un site classé propriété de l'Etat, qui devait en assurer l'entretien et en garantir la pérennité. Suite à un arrêté de mise en péril des bâtiments, la commune d'Agde avait dû engager à titre préventif des travaux de confortation pour 72 239 euros, somme qui devait être refacturée à l'Etat propriétaire. Au début de l'été 2005, le gouvernement de l'époque, cherchant des liquidités, décide de se désengager en « refourguant » aux collectivités publiques locales le maximum de bâtiments classés dont il avait la charge. En septembre 2005, la commune d'Agde rachète le fort Brescou. Le Maire demande au conseil municipal de passer l'éponge sur la dette et d'acquérir le fort Brescou pour le franc symbolique. En contrepartie, la Commune, désormais propriétaire, s'engage à supporter les charges y afférant et particulièrement celles, énormes, de réfection complète des bâtiments.

Par une pirouette financière dont il est coutumier, D'Ettore se dépêche de transférer la propriété du bien nouvellement acquis à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, dont il est le Président. Sachant bien que cette dernière est incapable d'assumer cette nouvelle charge, il justifie le transfert de propriété par la possibilité d'aides de l'Etat à travers le contrat d'agglomération.

Que penseriez-vous de locataires, qui pendant des années auraient réclamé à leur propriétaire bailleur de réaliser les travaux d'urgence nécessaires à la sauvegarde de l'appartement qu'ils occupent et qui décideraient un beau matin d'acheter le dit appartement en espérant que désormais l'ancien propriétaire les aidera à financer les travaux ? Vous les déclareriez bons pour la camisole de force.

Or, c'est le genre d'exploit qu'a réalisé notre Maire, en refusant à l'époque, sous prétexte – croyait-il – qu'il avait fait une bonne affaire, de discuter du bien-fondé de sa décision et se faisant fort de protéger définitivement cette partie du patrimoine local. Et, comme on pouvait s'en douter, un mandat et demi plus tard,

rien n'a été entrepris.

Aujourd'hui, ce patrimoine « hautement protégé » est interdit à toute visite. Le délabrement de l'édifice a fini par inquiéter certains Agathois qui se sont regroupés en association avec l'objectif de rassembler le maximum de bonnes volontés. Ironie du sort, pour tenter de sauver ce qui peut encore l'être, ils font appel au Département, à la Région, à l'Etat et… à la Commune. De ce maire, il y a peu de chances qu'ils puissent en tirer quelque chose… Une bonne raison de plus pour en changer….

Village naturiste : béton prise rapide !

Le Cactus vous a déjà parlé de ce projet « bétonnant » du maire, qui risque de défigurer l'entrée du village naturiste et suscite de fortes oppositions, tant au sein de celui-ci qu'à l'extérieur. Eh bien, notre municipalité, si inerte, si lente quand il s'agit de réparer les chaussées défoncées des rues de notre ville, a prouvé qu'elle pouvait aller vite pour faire avancer les projets d'un promoteur ! En janvier un comité de quartier du Cap Est s'est tenu au cours duquel l'élu qui représentait la municipalité a déclaré ne pas être au courant de l'état d'avancement du projet ni de celui du permis de construire. Mais, bizarre, bizarre, dès le lendemain matin à 9h 30, une affichette faisant état du permis de construire correspondant était apposée à l'entrée du village naturiste. Quel grand art de la dissimulation ! La légalité de ce permis est cependant discutable, puisque l'opération ne peut se faire que si le nombre de parkings requis par les textes est assuré en complément. Or le terrain que guigne la municipalité pour ce faire était classé Natura 2000, mais par un tour de passe-passe, il été récemment déclassé. La tactique de notre édile, qui révèle sa crainte pour les prochaines élections municipales, semble bien de démarrer le chantier le plus vite possible pour rendre l'opération irréversible…

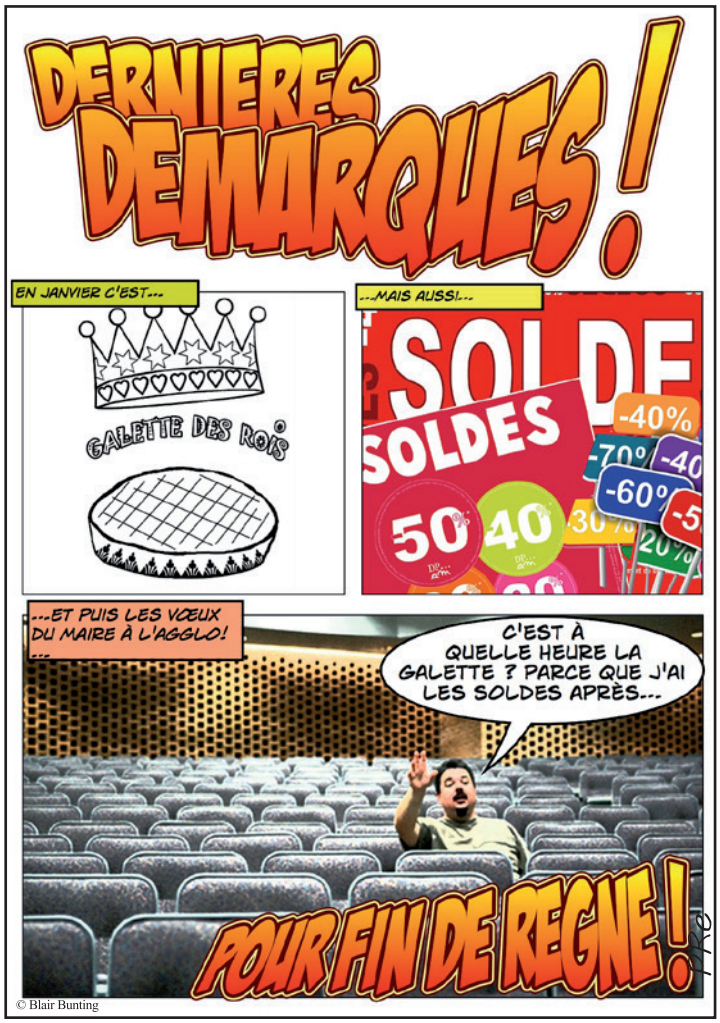

BULLETIN D'ADHÉSION à l'Association Le Cactus Agathois

NOM ..... **PRÉNOM** .....

ADRESSE .....

.....

je désire adhérer et ainsi m'abonner pour un an (5 numéros) et choisis la formule :

❏ 10 euros (abonnement) ❏ 20 euros (abonnement et maxi soutien)

❏ 50 euros (abonnement et méga soutien) ❏ 100 euros (abonnement et giga soutien)

Envoyer le chèque à l'ordre de : CACTUS AGATHOIS

3, rue de la Maitrise - 34300 Agde Signature obligatoire :